

Demande de logement social/modéré/moyen

Avant de remplir ce formulaire, vérifiez que vous remplissez toutes les conditions reprises dans le point 2 de la brochure.

RENVOYEZ LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ À LA SISP DE RÉFÉRENCE DE VOTRE CHOIX. NE LE RENVOYEZ PAS À LA SLRB.

- Veuillez compléter ce formulaire en **lettres MAJUSCULES**.
- Un seul formulaire pour toute la Région de Bruxelles-Capitale permet de vous inscrire auprès de plusieurs sociétés. Les adresses de contact sont reprises dans la brochure.
- Votre candidature sera mise automatiquement sur une des trois listes d'attente (social/modéré/moyen) en fonction des revenus de votre ménage.

1. Candidat

	TITULAIRE	CONJOINT·E OU COHABITANT·E
Nom		
Prénom		
Sexe	<input type="checkbox"/> M / <input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M / <input type="checkbox"/> F
Date de naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu de naissance		
Numéro registre national	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le numéro de registre national est un élément essentiel de votre candidature. Vous pouvez le trouver sur certaines cartes d'identité ou sur certaines compositions de ménage.

Personne reconnue handicapée	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
Téléphone / GSM		
Autre n°		
E-mail		

2. Adresse

ADRESSE DU DOMICILE	Rue:	Numéro:	Boîte:
	Code postal:	Commune:	
ADRESSE COURRIER (si différente du domicile)	Chez	Nom:	Prénom:
	Rue:	Numéro:	Boîte:
ADRESSE ADMINISTRATEUR PROVISOIRE	Code postal:	Commune:	
	Chez	Nom:	Prénom:
ADRESSE ADMINISTRATEUR PROVISOIRE	Rue:	Numéro:	Boîte:
	Code postal:	Commune:	Téléphone / GSM:
ADRESSE ADMINISTRATEUR PROVISOIRE	E-mail:		

7. Les points de priorité

ÊTES-VOUS	SI OUI	DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT afin de pouvoir bénéficier de ces points de priorité :
Un ménage dont le bailleur a mis fin au bail de manière anticipée ?	<input type="checkbox"/>	Lettre du bailleur conforme aux prescrits légaux. (Si problème renseignez-vous auprès d'une des sociétés).
Victime d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure, d'une calamité naturelle ou sociale entraînant la perte inopinée du logement occupé ?	<input type="checkbox"/>	Attestation(s) permettant d'établir le caractère fortuit et involontaire de la perte de logement.
Un ménage qui comprend au moins une personne reconnue handicapée ?	<input type="checkbox"/>	Attestation datant de moins de 5 ans de tout organisme officiel agréé établissant un handicap permanent d'au moins 66%. Si votre attestation de reconnaissance de handicap provient du SPF Sécurité Sociale, vous ne devez plus fournir cette attestation. Les SISP ont directement accès à ces données par voie informatique.
Un ménage qui doit quitter un logement insalubre ?	<input type="checkbox"/>	Arrêté d'insalubrité lié à l'état constructif, délivré par le bourgmestre ou décision d'interdiction de mise en location prise par la Direction de l'Inspection régionale du Logement entraînant la fermeture du logement.
Sous la menace d'une procédure de placement des enfants en raison des caractéristiques du logement ?	<input type="checkbox"/>	Attestation du juge ou du directeur de l'aide à la jeunesse conforme au modèle repris sur le site internet de la SLRB.*
Locataire d'un logement inadapté d'une société immobilière de service public dont la demande de mutation est impossible ou non satisfaite après un délai d'un an ?	<input type="checkbox"/>	Attestation de la société.
Un ménage qui compte une ou plusieurs personnes qui ont été prisonnier(s) ou invalide(s) de guerre ou leur veu-f-ve ?	<input type="checkbox"/>	Attestation(s) de l'organisme belge légalement habilité.
Bénéficiaire en fin de droit (1 ^{er} jour de la 10 ^e année de perception), d'une allocation de loyer ou d'une allocation de relogement suite à l'intervention de la Région dans le cadre de la législation en vigueur ?	<input type="checkbox"/>	Attestation du Service public régional de Bruxelles.
Un ménage qui comprend au moins un enfant de moins de 6 ans atteint de saturnisme ?	<input type="checkbox"/>	Certificat médical spécifique attestant de cette situation conforme au modèle repris sur le site internet de la SLRB.*

* www.slrbrussels dans la rubrique Devenir locataire/Suivi de votre candidature

8. Choix des sociétés immobilières de service public

Veillez cocher uniquement les **cases bleues** de votre choix. Vous devez obligatoirement choisir une **case bleue** de la SISP dans laquelle vous déposerez votre formulaire. Cette SISP sera votre société de référence.

Limitez votre choix aux endroits où vous êtes prêt.e à habiter : si vous refusez un logement adapté au moment de l'attribution, **votre demande sera radiée dans toutes les sociétés.** Vous ne pourrez pas vous réinscrire avant 6 mois.

	2020	2040	2070	2140	2160	2170	2270	2400	2410	2500	2560	2570	2580	2700	2800	2810
	Foyer Anderlechtois	En Bord de Soignes	Le Logis - Floréal	Le Logement Bruxellois	Le Foyer Laekenois	Comensia	LOG'IRIS	BinHôme	LOJEGA	Le Logement Molenbeekois	Foyer du Sud	HBM 1210	Le Foyer Schaerbeekois	L'Habitation Moderne	Evercity	ABC (Alliance Bruxelloise Coopérative)
Anderlecht	■					■										■
Auderghem		■	■			■										
Berchem-Ste-Agathe						■										
Bruxelles 1000				■	■	■										
Bruxelles Laeken					■	■										
Bruxelles N.O.H.				■		■										
Bruxelles Haren				■												
Etterbeek							■									
Evere						■									■	
Forest						■					■					■
Ganshoren						■			■							
Ixelles						■		■								
Jette						■			■							
Koekelberg						■	■									
Molenbeek-St-Jean						■				■						
Saint-Gilles						■					■					
St-Josse-ten-Noode						■						■				
Schaerbeek						■							■			
Uccle						■		■								■
Watermael-Boitsfort		■	■													
Woluwe-St-Lambert														■		■
Woluwe-St-Pierre		■				■										■

